

**LA VILLE DE NIVELLES**  
**ENGAGE UN OUVRIER SPECIALISE D4 - PLOMBIER - CHAUFFAGISTE (H/F/X)**  
**CDD 6 mois avec possibilité de CDI**

**Et si votre travail avait du sens ?**

À la Ville de Nivelles, chaque talent compte.

C'est rejoindre une administration à taille humaine, au cœur d'une ville dynamique et chaleureuse, où 300 agents œuvrent chaque jour pour améliorer la vie des Nivellois.

Rejoindre notre administration, c'est s'engager au service des citoyens dans un cadre de travail humain, bienveillant et respectueux.

Nous plaçons le bien-être au travail au centre de nos priorités, convaincus qu'il est la clé d'un service public de qualité.

Ici, on valorise la collaboration, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et le plaisir de travailler ensemble. Nous offrons stabilité, confiance et possibilités d'évolution à ceux qui souhaitent faire la différence au quotidien.

**À la Ville de Nivelles, votre engagement fait la différence.**

**Vos missions.**

Dans le respect des directives reçues par vos supérieurs hiérarchiques, des règlements et procédures en vigueur, vous :

- Effectuez divers travaux de bâtiments en plomberie et chauffage (installations, dépannages, entretiens, réglages, ... )
- Respectez le planning de réalisation et les consignes reçues,
- Signalez les incidents ou obstacles à la réalisation d'un travail de qualité,
- Veillez au rangement et à l'entretien du matériel utilisé,
- Appliquez les normes techniques de mise en œuvre des matériaux et outils,
- Suivez les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur,
- Assistez, dans la limite de vos compétences, les collègues des autres équipes et/ou sections lorsque ceux-ci en ont besoin.

**Votre profil.**

- Vous possédez au minimum un diplôme d'enseignement secondaire supérieur (CESS ou CTSS)  
OU un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétences et correspondant au niveau de diplôme d'enseignement secondaire supérieur et en lien avec l'emploi considéré  
OU un titre de formation équivalent, certifié et délivré par un organisme agréé par le gouvernement wallon.
- Vous êtes en possession du permis B (exigé)
- Vous possédez des connaissances tant au niveau des matériaux que des outils utilisés
- Vous travaillez avec rigueur, précision et minutie
- Vous êtes créatif, proactif et avez l'esprit d'équipe
- Être en possession du permis C ou avoir suivi une formation complémentaire en lien avec la fonction est un atout



## **Savoir**

- Expertise des matériaux et outils usuels

## **Savoir-faire**

- maîtrise de son domaine de compétence
- Utilisation adéquate des outils et produits
- Résolution de problèmes concrets

## **Savoir-être**

- Rigueur, précision
- Esprit d'équipe
- Polyvalence
- Flexibilité
- Sens de l'observation
- Politesse
- Persévérance

## **Épreuves de sélection :**

1. Épreuve pratique sur les connaissances professionnelles propres à la fonction à exercer
2. Épreuve orale : entretien à bâtons rompus permettant d'apprécier la motivation, la maturité et les aptitudes à la fonction du candidat.

Les épreuves auront lieu **le lundi 16 novembre 2026**.

Les candidats sélectionnés seront invités par mail, la semaine du 2 novembre 2026.

## **Rémunération**

Échelle barémique D4 32.518,88€ bruts annuels indexés minimum (si aucune ancienneté valorisable).

Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 10 années maximum dans le secteur privé et de toutes les années effectuées dans le secteur public.

## **Avantages**

Nous offrons un **cadre de travail dynamique et bienveillant** :

- équilibre optimal entre vie professionnelle et vie privée : 38h/semaine, 26 jours de congés par an minimum + 3 jours de congés extra- légaux
- prix attractif pour une assurance hospitalisation
- divers avantages sociaux via le Service social collectif
- comité bien-être
- événements conviviaux

Et parce que l'**aspect pécuniaire** est aussi important, nous vous offrons en plus de votre salaire :

- remboursement à 100 % des frais de déplacement en transports en commun
- prime de vélo: 0,37€/km
- chèques-repas d'une valeur de 6€
- allocation de foyer/résidence
- prime de fin d'année et pécule de vacances.

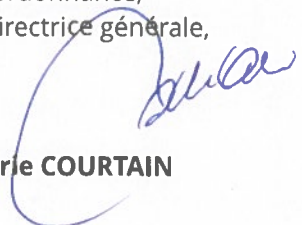
De plus, vous bénéficiez de diverses offres de formation, d'entretiens d'évaluation, de possibilités d'évolution de carrière...

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des travaux (direction.travaux@niveles.be) ou du service du Personnel (personnel@niveles.be)

Les candidatures, accompagnées de votre CV détaillé, d'une lettre de motivation et des pièces justificatives (copie diplôme/titre de compétence et permis de conduire) doivent parvenir au Collège communal, Place Albert 1er, 2 à 1400 Nivelles, **pour le 30/10/2026 au plus tard.**

Nivelles, le 13/10/2026

Par ordonnance,  
La Directrice générale,



**Valérie COURTAÏN**

La Bourgmestre,



**Bernard DE RO**

La Ville de Nivelles recueille vos données afin de traiter votre candidature au poste d'ouvrier D4 – Plombier/chauffagiste.

Les données requises, conservées pendant 1 an, sont nécessaires pour en assurer le suivi. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de la Ville de Nivelles, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément au RGPD, Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en vous adressant à : Ville de Nivelles, Jean-Marc Lecrignier, Délégué à la protection des données, 2 place Albert 1er à 1400 Nivelles ou à [dpo@nivelles.be](mailto:dpo@nivelles.be), en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité.

Consultez le site [autoriteprotectiondonnees.be](http://autoriteprotectiondonnees.be) pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de protection de données.

